

70. Partie du lot du cadastre No 257 des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis, maintenant annexée à la Cité de Montréal, situé au coin nord-est des rues Rivard et Dupré, mesurant environ 34.35 pieds de largeur en front sur la rue Rivard et 8.5 pieds sur la rue Dupré et 7.0 pieds dans l'autre ligne contenant 265.03 pieds en superficie, mesure anglaise, plus ou moins

Ainsi qu'il est indiqué sur la plan préparé par M. John R. Barlow, inspecteur de la Ville, en date du 24 novembre 1909 et déposé au bureau du Trésorier de la Ville.

Conditions: Argent comptant.

1 p. c. payable pour droits d'encan.

Les servitudes actives et passives devront être respectées.

Ces propriétés seront vendues sujettes à la taxe spéciale imposée pour l'élargissement de ladite rue Rivard.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 4 mai 1910.

7th. Part of lot cadastral No. 257 of official plan and book of reference of the village of Côte St. Louis, now annexed to the City of Montreal, and situate at the North-east corner of Rivard and Dupré streets, measuring about 34.35 feet in width on Rivard street by a depth of about 8.5 feet on Dupré street and 7.0 feet on the other line, containing 265.03 feet in area, English measure, more or less.

As shown on the plan prepared by Mr. John R. Barlow, City surveyor, dated 24th November 1909 and deposited in the City Treasurer's Office.

Terms: Cash on adjudication.

One per cent to be paid for auction duty.

Active and passive servitudes shall be respected.

These properties will be sold subject to the special tax imposed for the widening of Rivard street.

L. O. DAVID,
City Clerk.

MARCOTTE BROS.,
Auctioneers.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, 4th May, 1910